

Les conséquences internationales de l'affaire George Floyd

Collectif : Cécile Ondo Abeng, Maya Kandel, Mélanie Soiron Fallut, Jean-Pierre Bat

juin 2020

Le meurtre de George Floyd a rapidement trouvé un écho mondial. En témoignent, outre la viralité de la vidéo, la multiplication des manifestations qu'il a suscitées, non seulement en Europe et dans le monde occidental (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande), mais en pratique sur l'ensemble des continents, de l'Amérique latine (Mexique, Brésil, Guatemala, Chili) à l'Asie (Japon, Corée, Hong Kong, Indonésie) en passant par le Moyen-Orient (Tunisie, Palestine, Irak, Syrie) et l'Afrique subsaharienne (Afrique du Sud, Kenya, Ghana, Nigéria)...

Une partie de ces réactions sont pour l'essentiel des déclinaisons locales du mouvement social américain. Elles n'en méritent d'ailleurs pas moins l'attention. Mais d'autres phénomènes se jouent dans ce mouvement social transnational et les réactions diplomatiques qui l'ont accompagné.

LA MOBILISATION INTERNATIONALE AUTOUR DE L'AFFAIRE FLOYD

Une part non-négligeable de l'écho mondial trouvé par le mouvement social américain est d'abord une réaction à l'actualité américaine, comme

le prouve le fait que plusieurs manifestations aient été organisées devant les ambassades et consulats des États-Unis. Le plus souvent, il s'agit d'un soutien à George Floyd, ou au mouvement que son meurtre a suscité. En tant que telles, elles sont portées par une dimension anti-Trump, ou plutôt par une solidarité avec cette Amérique qui rejette ce président-diviseur en chef. De ce point de vue, l'écho mondial que l'on a pu constater ces dernières semaines montre que, malgré le locataire de la Maison Blanche, le potentiel d'influence des États-Unis reste incomparable, ne serait-ce que de société civile à société civile.

D'ailleurs, ces réactions centrées sur les États-Unis ne sont pas toujours exemptes d'anti-américanisme. De ce point de vue, il est intéressant de noter qu'une partie du soft power américain a toujours été liée étroitement à « l'Amérique noire », tant sur les plans culturel (artistique comme sportif) que politique. L'écho en Europe de Malcolm X, Martin Luther King ou Angela Davis éclairait déjà les ambiguïtés de la fascination européenne pour les États-Unis, exprimant aussi un complexe historique en quête de rédemption¹, tant la condition africaine-américaine est intrinsèquement liée à la part européenne des États-Unis (depuis le premier navire européen chargé d'esclaves qui débarqua en 1619). « L'Amérique noire » permet en tous cas d'appréhender l'écart entre l'idéal américain (et la façon dont le gouvernement l'utilise pour projeter son influence internationale) et la réalité politique et sociale américaine (c'est-à-dire, au-delà de la mémoire de l'esclavage et de la ségrégation, la persistance d'inégalités systémiques héritées de cette histoire²), et ainsi de réconcilier anti-américanisme et fascination pour l'Amérique.

Mais ce sont de façon évidente les échos rencontrés par l'affaire Floyd et le mouvement social américain avec les réalités locales dans de nombreux pays qui ont d'abord et avant tout donné une telle ampleur aux réactions hors des États-Unis. De ce point de vue, on a bien affaire à une réalité largement transnationale. Trois principales focales peuvent être identifiées, qui se superposent souvent :

- dénonciation des brutalités policières, et plus largement des politiques répressives ;
- anti-racisme, le plus souvent contre les noirs, mais aussi contre les aborigènes (Australie), les peuples autochtones (Amérique latine), etc. ;
- anti-colonialisme, non seulement avec les statues déboulonnées

Les conséquences internationales de l'affaire George Floyd

(Léopold II à Bruxelles comme à Kinshasa ; Colston à Bristol), mais aussi dans le cas des peuples qui luttent pour leur autodétermination (Palestiniens, Kurdes).

L’AFFIRMATION DES MOUVEMENTS SOCIAUX TRANSNATIONAUX

D’autres mouvements sociaux transnationaux ont marqué l’actualité internationale ces dernières années. Ce phénomène n’est pas inédit (sans remonter plus loin, on peut penser au printemps des peuples de 1848, au mouvement ouvrier ou aux suffragettes du XIX^e siècle), mais il semble s’accélérer. Pour ne parler que de la dernière décennie, on peut citer les printemps arabes de 2011, les Indignés et *Occupy Wall Street*, les marches *Fridays for Future* pour le climat, la vague *#MeToo*, la seconde vague des printemps arabes...

Comme pour ses prédécesseurs, le mouvement actuel s’appuie sur une situation nationale qui lui sert d’emblème et de déclencheur, et y compris lui fournit des slogans (*#BlackLivesMatter*) et des formes de mobilisation. Mais il s’appuie aussi sur des mouvements et organisations qui lui préexistaient dans chaque pays, et s’incarne en fonction des revendications antérieures et des contextes locaux. Son caractère transnational n’en est pas moins réel, que ce soit dans la diffusion (avec une vague de mobilisation qui traverse rapidement les frontières) ou dans la capacité à donner de la visibilité à l’agenda politique et aux revendications, et donc à modifier le rapport de forces local.

Certes, on peut dresser un bilan sévère de la plupart de ces mobilisations, qui sont loin d’avoir toujours réussi à atteindre leurs objectifs. Mais il n’en reste pas moins qu’elles ont eu un réel impact, y compris du point de vue de la politique internationale. Sans même parler des pays dont la trajectoire a été profondément bouleversée (Tunisie, Libye, Syrie, Yémen, Soudan), plusieurs effets peuvent être identifiés, que ce soit en termes d’établissement de l’agenda international (climat, inégalités, racisme), d’image des pays concernés, d’enjeux dans la « bataille des narratifs », de manipulation de l’information aussi³...

UNE NOUVELLE CONVERGENCE DES LUTTES ?

En pratique, ces mouvements sociaux ont souvent prétendu mettre les autorités devant certaines de leurs contradictions : avant-hier, dans le partage des coûts de l'ajustement après la crise économique ; hier, dans le rythme de la transition imposée par le défi climatique ; aujourd'hui, dans le contraste entre les discriminations et les violences qui affectent les minorités et les aspirations à la justice et à la cohésion... Le contexte actuel – avec la crise sanitaire, la crise économique, mais aussi les débats autour de l'opportunité d'un changement de modèle, et la véritable compétition internationale autour des « modèles » et des « systèmes » – risque non seulement de maintenir ces enjeux en haut de l'agenda politique, mais même de les rapprocher les uns des autres.

La « convergence des luttes » à l'échelle internationale est un lieu commun de l'ambition de ces mouvements sociaux transnationaux. Ambition souvent déçue : force est de constater pourtant que, même lorsqu'ils se font écho, ces derniers ont du mal à dépasser leur ancrage national. Par ailleurs, de nombreux mouvements restent avant tout nationaux : si plusieurs mouvements sociaux de 2019 (Algérie, Chili, France, Hong Kong, Iraq, Liban...) ont mis en avant des aspirations proches (causes économiques et sociales proches, aspirations à davantage de solidarité, revendications en termes de dignité et de participation, lutte contre la corruption, enjeu d'identité nationale), ils ont coïncidé plutôt que constitué un mouvement proprement transnational, pour ne pas parler d'un véritable mouvement international⁴.

Pour autant, ces mobilisations servent à alimenter et actualiser le « mondialisme de justice », cette tentative de réponse « du » mouvement social à la mondialisation marchande – et aux crises (financières, climatiques, alimentaires...) auxquelles elle donne lieu⁵. Les mobilisations successives peuvent en outre préparer les suivantes. Les réseaux sociaux favorisent la connexion des différents mouvements, l'intégration de démarches locales dans des campagnes d'ensemble (les marches *Friday for future*), le partage des références intellectuelles... Et si plusieurs mouvements de contestation sont réticents à se structurer sous des formes politiques traditionnelles (y compris au sein de leurs pays respectifs), d'autres essaient et se structurent en réseau, à l'image des grandes ONG dont

Les conséquences internationales de l'affaire George Floyd

l'internationalisation est désormais un élément essentiel de la stratégie. L'organisation *Black Lives Matter* était ainsi déjà présente hors des États-Unis (essentiellement dans les pays anglo-saxons) avant les événements de ces dernières semaines.

Enfin, le mouvement provoqué par l'affaire Floyd montre qu'il existe en tous cas une forme de convergence des mobilisations qui pourrait finir par donner lieu à des coalitions et des campagnes communes. Dans le cas américain, la « remarquable diversité des foules qui manifestent suggère finalement la possible émergence d'une nouvelle coalition entre Noirs et Blancs libéraux, un gros demi-siècle après celle des droits civiques qui s'effiloça à la fin des années 1960, au moment de l'élection de Nixon »⁶. Loin d'une tendance identitaire souvent pointée et décriée ces dernières années, la possibilité d'un dépassement des particularismes (identitaire, revendicatif) est évidemment un des facteurs majeurs de l'avenir de ces mouvements sociaux à l'échelle nationale comme transnationale.

DE « L'AMÉRIQUE NOIRE » À LA « CONDITION NOIRE »

La « condition noire⁷ » peut apparaître comme un nouvel enjeu diplomatique. La résonance mondiale de l'affaire Floyd a ainsi confirmé le poids croissant sur la scène diplomatique des « politiques de l'identité » par lesquelles ceux qui s'en réclament mettent en avant, depuis les années 1970 aux États-Unis, les vulnérabilités et discriminations qui affectent particulièrement certains groupes spécifiques et ne sont pas suffisamment prises en compte par la « majorité » sociale. Non seulement de nombreux responsables politiques se sont-ils sentis obligés de réagir publiquement⁸, mais au-delà des déclarations, le Burkina Faso a au nom du groupe africain pris l'initiative de porter le sujet à l'ONU en demandant la tenue d'un débat au Conseil des droits de l'Homme et en portant un projet de résolution contre le racisme systémique et les violences policières.

Dès les années 1950 et 1960, la lutte des noirs américains pour leurs droits civiques résonnait en Afrique et ailleurs : l'Organisation de l'unité africaine – dont le panafricanisme initial puisait lui-même à la source de la diaspora africaine-américaine – avait ainsi invité Malcolm X lors de sa première réunion (en 1964). Aujourd'hui, la résonance mondiale du mouvement

Black Lives Matter invite à un autre réexamen dans le monde américain mais aussi européen, en le mettant face à son histoire coloniale. Car les manifestations actuelles interrogent l'histoire américaine, mais aussi européenne, à une époque où le rapport à sa propre histoire devient un élément majeur du soft power et de la crédibilité qui est de plus en plus au cœur de l'influence.

Un tel phénomène ne peut pas être ignoré par les institutions diplomatiques. Dans ce contexte, il faut remarquer qu'en Afrique, outre les manifestations et réactions de la société civile, plusieurs diplomaties africaines ont pris position de façon officielle, condamnant dans un geste inédit (et plus ou moins harmonisé) des actes racistes en dehors du continent. L'Union africaine s'est exprimée parmi les premiers, avec le communiqué du président de la Commission, Moussa Faki, condamnant le meurtre et exhortant les autorités américaines à intensifier leurs efforts contre le racisme⁹. Et si le Zimbabwe s'est inscrit dans son répertoire anti-impérialiste traditionnel, d'autres réactions méritent d'être soulignées, notamment celle du Ghana – dont le président Nana Akufo-Addo s'était déjà positionné dans l'héritage panafricain de Kwame N'Krumah : « Le destin de toutes les personnes noires, où qu'elles se trouvent dans le monde, est lié à l'Afrique » (à l'Élysée le 12 juillet 2019).

Si le groupe africain a fait preuve d'un souci de préserver le consensus dans le débat au Conseil des droits de l'Homme, le sujet a tout pour s'inscrire à nouveau à l'agenda diplomatique et devenir contentieux, ou à tout le moins délicat, sous la forme de deux principales déclinaisons.

- D'une part, le racisme revient en force sur le devant de l'actualité internationale. Si la débâcle de la conférence de Durban¹⁰ a rendu les débats internationaux sur le sujet particulièrement sensibles, les raisons objectives de redonner à la question du racisme et des discriminations une place accrue sur l'agenda diplomatique ne manquent pas. Qui plus est, les tensions et tentatives d'usages politiques s'accumulent autour de cet objet diplomatique, des manœuvres turques sur l'islamophobie à la mise en cause de la Chine pour sa politique au Xinjiang¹¹.

- D'autre part, la « condition noire » a déjà commencé à changer de dimension en devenant un sujet global, et donc diplomatique, et non « simplement » intérieur. La « cohérence » des projets démocratiques universalistes sera jugée, non pas seulement par les citoyennes et les

Les conséquences internationales de l'affaire George Floyd

citoyens des pays qui les portent, mais par le reste du monde dans un dialogue international ou multilatéral en cours de recomposition. Des sujets allant de la restitution des biens culturels à la place de l'Afrique dans les organisations internationales vont continuer à prendre une place grandissante dans la vie diplomatique.

NOTES :

1 : Voir par exemple sur ce point, Gary Younge, « Ce que l'Amérique noire signifie pour l'Europe », *Le grand continent*, 12 juillet 2020.

2 : Nikole Hannah-Jones, « Our democracy's founding ideals were false when they were written. Black Americans have fought to make them true », *The New York Times*, 14 août 2019.

3 : L'Iran et la Chine en particulier ont saisi les violences et la répression des manifestations américaines pour critiquer les États-Unis. Les arguments entendus à cette occasion nous ramènent d'ailleurs à la propagande soviétique quand elle pointait l'hypocrisie, les faux-semblants ou les faiblesses du modèle américain.

4 : Voir par exemple sur ce sujet, le rapport pour l'AFD de Didier Billion et Christophe Ventura, *Mouvements de contestation dans le monde : causes, dynamiques, limites*, IRIS, avril 2020.

5 : Manfred Steger, James Goodman, Erin K. Wilson, *Justice Globalism: Ideology, Crises, Policy*, Sage, 2012.

6 : Pap Ndiaye, « Les États-Unis sont peut-être à l'aube d'une nouvelle coalition entre Noirs et Blancs libéraux », *Le Monde*, 7 juin 2020.

7 : Ce concept est repris des travaux de Pap Ndiaye (Pr. A Sciences Po Paris), *La Condition noire. Essai sur une minorité française*, Calmann Lévy, 2008.

8 : Bien plus souvent en tous cas que lors des précédentes

manifestations « Black Lives Matter » (mot d'ordre apparu en 2013 après l'acquittement du meurtrier de Trayvon Martin en Floride).

9 : <https://au.int/fr/pressreleases/20200529/communiquede-president-suite-au-meurtre-de-george-floyd-aux-usa>.

10 : La conférence de Durban contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance (2001) avait donné lieu à un fiasco diplomatique après des débats catastrophiques notamment autour de la question du sionisme et de l'antisémitisme. L'esclavage avait aussi été au cœur des débats (demande d'excuses et de réparations).

11 : C'est d'ailleurs le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale des Nations unies qui a contribué à révéler l'existence de la politique d'internement massive des Ouïghours au Xinjiang.